

M. Valerius Probus, qui vivait dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, a composé sur les abréviations un traité dont nous avons encore un fragment (voir pl. 114. Comp. Th. Mommsen, *Astorum laterculi*, dans Keil, *Grammatici latini*, IV, p. 267 et 315). — Voir sur les abréviations en général J. L. Walther, *Lexicon diplomaticum*, abréviations syllabarum et vocum in diplomatibus et codicibus a saeculo VIII ad XVI usque occurrentes expensis, 1<sup>re</sup> éd. Goettingue 1745–1747, 2<sup>e</sup> éd. Ulm 1756; C. Zell, *Handbuch der römischen Epigraphik*, 2<sup>e</sup> éd. Heidelberg 1874; L. A. Chassant, *Dictionnaire des abréviations latines et françaises*, 5<sup>e</sup> éd., Paris 1884

(Chassant fut le premier à parler d'abréviations par suspension). Voir de plus Zanino Volta, *Deile abbreviature nella paleografia latina*, Milan 1892; Adriano Cappelli, *Lexicon abbreviaturarum*, Milan 1899. Sur les sigles en particulier voir E. Hübner, *Exempla scripturae epigraphicae latinae*, Prolegomena p. LXXII, et *Kömische Epigraphik* (dans I. Müller, *Handbuch der klassischen Altertums-Wissenschaft*, 1<sup>re</sup> vol.); R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*. Voir de plus les tables de chaque volume du *Corpus inscriptionum latinarum*. On trouve de nombreux exemples de sigles dans notre planche de médailles romaines (pl. 2) et dans les planches 5, 6, 7, 8, 9.

## 2. Les notes tironiennes.

Pl. 56, 54b (note marginale), 55 (dans les gloses), 40 et 41 (dans le signe de recognition).

Les notes tironiennes (ainsi appelées du nom de Tiron, affranchi de Cicéron) se composent, ordinairement, d'un signe principal (*signum principale*), et d'un signe auxiliaire (*signum auxiliare*). Le signe principal est exprimé, en général, par la première lettre du mot ou par plusieurs lettres. Le signe auxiliaire marque la terminaison des mots. Les notes tironiennes sont tirées ou des lettres capitales ou des lettres cursives. Quand les notes sont formées simplement par un signe principal — représentant soit un mot indéclinable, soit un mot usuel employé en nominatif, soit un verbe usuel employé à la 3<sup>e</sup> personne du singulier de l'indicatif présent — on peut les considérer comme des abréviations par suspension; mais les lettres, la plupart du temps, ne sont pas écrites tout au long, mais seulement indiquées, il n'en est donné qu'un trait caractéristique. D'après le mot que les notes doivent représenter, aussi la position du signe, la direction, les formes de liaison, tout est différent. Le signe auxiliaire a une forme plus petite que le signe principal. En dehors des lettres on employait encore pour le signe auxiliaire de simples traits ou points, qui étaient placés tantôt à un endroit et tantôt à un autre du signe principal.

Le témoignage le plus important sur l'histoire de cette sténographie romaine se retrouve dans Isidore de Séville, qui au chapitre 22 du 1<sup>er</sup> livre des *Origines* écrit : *Vulgares notas Ennius primus mille et centum invenit. Notarum usus erat, ut quidquid pro contione aut in iudiciis diceretur, librarii scriberent complures simul astantes, divisis inter se partibus, quot quisque verba et quo ordine exciperet. Romae primus Tullius Tiro Ciceronis libertus commentatus est notas, sed tantum praepositionum. Post eum Vipsianus Filagrius et Aquila libertus Maecenatis alias alias addiderunt; denique Seneca contractu omnium digestoque et aucto numero opus effecit in quinque milia. Notae autem dictae, eo quod verba vel syllabas praefixis characteribus notent et ad notitiam legentium revocent. Quas qui didicerunt, proprie iam notarii appellantur.* (Voir pl. 33.)

Ces quelques phrases dont le texte et la teneur n'offrent pas peu de difficultés sont vraisemblablement, en substance, de Suétone, qui d'après une tradition rapportée par Suidas, aurait composé un livre *περί τῶν ἐν τοῖς βιβλίοις σημείων*. La dernière phrase est empruntée au traité de S. Augustin *De doctrina christiana* : Augustin y parle des diverses inventions de l'homme qui sont utiles et précieuses pour la vie et il dit que les chrétiens doivent aussi s'en servir; à ces choses, continue-t-il, appartiennent en particulier les lettres (*litterarum figurae*), sans lesquelles nous ne pouvons lire, et la diversité des langues... De ce genre sont aussi les notes; *quas qui didicerunt, proprie iam notarii appellantur.* (Voir Traube, *Die Geschichte der tironischen Noten bei Suetonius und Isidorus*, dans *l'Archiv für Stenographie*, 53, Berlin 1901).

La première mention de l'emploi de «signes» pour la transcription d'un discours, se trouve chez Plutarque dans la Vie de Cato le Jeune (Cato min. 23); on se demande pourtant si les signes dont il s'agit chez lui sont bien les «notes tironiennes». Plutarque raconte : «Le discours (celui que Cato prononça contre Catilina dans la séance du sénat du 5 Décembre de l'an 63 avant J.-Ch.) a été conservé, dit-on, par ce fait que le consul Cicéron avait eu soin d'apprendre auparavant aux scribes les plus habiles des signes, qui par le moyen de traits menus et brefs (*ἐν μικροῖς καὶ βραχίοις ὑπόλοιποις*) donnaient le sens de beaucoup de lettres, et il avait placé ces scribes en divers endroits de la curie. Car ils n'avaient encore formé aucun sténographe, ni n'en possédaient,

mais c'est la première fois qu'ils entrèrent dans cette voie.» (Voir Th. Sichel, *Die Urkunden der Karolinger*, Vienne 1867, I, p. 328, note 4.)

De l'époque romaine il ne nous est parvenu aucun écrit en notes tironiennes, mais de leur usage on fait souvent mention. Elles servaient surtout à mettre par écrit les discours prononcés soit au sénat soit au forum et pour les débats de tout genre.

Parmi les exemples les plus anciens de notes, qui nous soient parvenus, se trouvent celles des diplômes royaux mérovingiens et carolingiens. Elles accompagnent le plus souvent la souscription du référendaire; dans les diplômes carolingiens elles se placent dans la ruche à la fin de la ligne de recognition. Ces notes donnaient d'ordinaire le nom de celui qui a collationné, relu ou souscrit le diplôme; souvent aussi elles mentionnent le nom de celui de qui émanait l'ordre de dresser le diplôme, ainsi que des ambassadeurs à la demande desquels le diplôme a été obtenu (pl. 40, 41). Il y a aussi des documents où on rencontre des notes dans le chrismon, au début du texte, et à la suite de la date ainsi qu'à la fin du texte. Quelquefois aussi on a des notes au verso des documents. Vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle les notes deviennent de plus en plus rares dans les diplômes; la connaissance des notes se perd; beaucoup de scribes de la fin du IX<sup>e</sup> siècle et du X<sup>e</sup> siècle remplacent les notes par des signes quelconques ou bien ils copient mécaniquement les notes de documents antérieurs (pl. 59, 64). — On conserve encore des manuscrits (surtout des psautiers) de la période carolingienne, qui sont en tout ou en partie écrits en notes (pl. 56a). Les notes sont souvent mêlées à l'écriture ordinaire ou bien ne sont employées que pour les gloses ou les notes marginales (pl. 54b, 55, 56c).

— Les notes se présentent quelquefois aussi dans les documents privés; les documents issus de Touraine au X<sup>e</sup> siècle se signalent d'une façon particulière par cet usage des notes (A. Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris 1894, p. 523). La connaissance des notes n'était point encore tout à fait disparue au commencement du XI<sup>e</sup> siècle, ainsi que le montrent, entre autres, les manuscrits d'Adémar de Chabannes († 1034; voir L. Delisle, *Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes*, Paris 1896, p. 38, tiré à part des *Notices et extraits* etc., t. XXXV).

Le *Lexicon Tironianum*, remontant à l'antiquité romaine et qui nous a été conservé en 14 manuscrits de l'époque carolingienne, est de première valeur pour la connaissance des notes. La plupart de ces 14 manuscrits sont du IX<sup>e</sup> et du X<sup>e</sup> siècle; six se conservent à la bibliothèque Nationale à Paris, deux à Leyde, un à Genève, dans la bibliothèque du monastère de Goettweig, à Cassel, à Londres, à la Vaticane, à Wolfenbüttel; un quinzième, le Codex Pistorianus, dont Gruter s'était servi pour son édition du *Lexicon*, périt dans l'incendie de la bibliothèque de Strasbourg en 1870. De plus, on a encore quelques fragments du *Lexicon* (pl. 56b). Le plus souvent dans ces manuscrits les notes sont réparties en six «Commentarii», et chaque commentaire à son tour est divisé en chapitres; quelques manuscrits pourtant ont une division un peu différente; mais il semble que tous descendent d'un seul manuscrit original. Le manuscrit qui passe pour le plus ancien et le meilleur est celui de Cassel, de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ou du commencement du IX<sup>e</sup>; ensuite vient celui de Goettweig, du commencement du IX<sup>e</sup> siècle, puis celui de Paris Ms. lat. 190, que l'on donne comme étant de la fin du IX<sup>e</sup> siècle. A quelles époques les diverses parties de ce *Lexicon* furent composées, on l'ignore; en tout cas, ce n'est que peu à peu qu'il arriva à son volume actuel — il compte plus de 13000 notes. D'après Zangemeister, la première partie remonte aux premiers temps de l'empire, le fond se réfère à Tiron lui-même et c'est par «Puteoli», le lieu d'origine de Tiron, que commence le paragraphe